

Observation n°70 du 01/07/2025

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le syndicat agricole **la Confédération Paysanne** souhaite exprimer son opposition au projet de conversion d'un élevage caprin en ferme industrielle de 150 000 poules pondeuses à Celle-Lévescault.

En voici les raisons:

1/ Problèmes liés au sanitaire.

Il n'est plus à démontrer que les crises de grippe aviaire ont démarré dans des bâtiments de production industrielle. Accentué par la concentration des volailles à l'intérieur des bâtiments mais aussi par le nombre croissant de ces bâtiments sur des zones géographiques, ce modèle a contribué par le passé au développement et à la diffusion de la maladie lors des grosses épizooties de 2022-23. Pampr'oeuf a lui même été touché en février 2023, devant euthanasier la plus grosse quantité de poules (285 000 poules) jamais atteinte sur le même lieu en France.

Depuis, le virus de la grippe aviaire est toujours présent dans la faune sauvage mondiale. Il sévit actuellement dans les élevages aux Etats Unis et en Pologne. Ne serait-ce pas inconscient de multiplier les risques de créer une « bombe » sanitaire sur le site?

Voici plusieurs facteurs de risques:

- La taille : Plus une entreprise est volumineuse, plus elle doit être performante et plus le moindre grain de sable dans le rouage multiplie les effets. Elle travaille avec du vivant (des poules) et même si elle pense maîtriser la biosécurité (Sas sanitaire, désinfection,...), personne ne peut avoir la prétention de tout gérer.
- Les mouvements : Plus la structure est grosse, plus elle perd en autarcie. Le virus peut rentrer dans un de ces bâtiments par les mouvements de personnes (vétérinaires, techniciens, équipes de ramassage, salariés), par les véhicules qui passent à proximité (l'équarrissage) et par l'air (ventilation dynamique).
- La concentration : De par le stress occasionné, les poules auront moins d'immunité pour résister aux maladies. La poussière affaiblit notablement leurs capacités respiratoires, alors que l'influenza aviaire s'introduit principalement par les poumons.
- La désinfection : il a été observé lors des épizooties passées que le virus revenait d'une année sur l'autre dans les mêmes élevages alors qu'ils avaient été désinfectés et avaient respecté un vide sanitaire.

Il est donc bien dangereux pour assurer la sécurité alimentaire en œufs de miser sur une unique et grosse entreprise industrielle plutôt que sur une multitude de petites fermes qui présentent des risques plus limités.

2/ Le social.

Un constat : Nos campagnes perdent des paysans. Il sera toujours préférable que l'État mette en place une politique pour installer 50 fermes plutôt que d'accepter une multinationale qui n'a plus rien d'agricole. Créer des emplois plus rémunérateurs et générateurs de bien-être humain devrait être la priorité. Or un tel projet précarise les salariés.

3/ Le bien être animal.

La société civile demande, de façon très légitime, à ce que le bien être animal soit respecté. Dans le cas de ce projet, le stress lié à la promiscuité, le bruit et la poussière dans un tel bâtiment est néfaste aux poules. Les volailles n'auront aucun moyen d'assouvir leurs besoins primaires naturels comme de gratter la terre et s'y rouler, manger des insectes, de l'herbe, des vers de terre. Lorsque l'on sait qu'un gallinacé ne peut reconnaître qu'une centaine de ses congénères pour tisser un lien social, on imagine son désarroi lorsqu'elle en côtoie 150 000!

Pour conclure, une telle extension coûte très cher à la collectivité :

- Un coût social : La disparition des paysans à cause de la perte de la maîtrise de notre production.
- Un coût sanitaire : Ce système fragilise l'ensemble de l'agriculture nationale.
- Un coût pour notre agriculture nationale: La perte de compétitivité des petites fermes face à cette concurrence déloyale entraîne la perte de la diversité agricole.
- Un coût politique : De telles usines deviennent des outils spéculatifs et ne garantissent nullement à long terme la souveraineté de l'État français.

Accepter qu'un tel bâtiment accueille 150 000 poules, s'est ne pas réfléchir à ce qui serait le mieux pour notre société.

En conséquence, la Confédération Paysanne 79 appelle les autorités à rejeter ce projet et à privilégier une agriculture locale, responsable et durable.

Contact: Hélène Bailly
Co-secrétaire de la Confédération Paysanne 79